



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf. n. 2545

Aoste, le - 6 APR 2016

LETTRE RECOMMANDEE
AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Aux Membres de la 1^{ère} Commission
permanente du Conseil:

LA TORRE Leonardo
FOLLIEN David
BERTIN Alberto
BORRELLO Stefano
FERRERO Stefano
GERANDIN Elso
GUICHARDAZ Jean-Pierre
RESTANO Claudio
VIÉRIN Laurent

Au Président de la Région

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Aux Conseillers régionaux
CERTAN Chantal
CHATRIAN Albert
MARQUIS Pierluigi
ROSSET Andrea

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

1^{ère} COMMISSION INSTITUTIONS ET AUTONOMIE / PRIMA COMMISSIONE ISTITUZIONI E AUTONOMIA

1/a, rue Piave • 11100 Aoste • tél. (+39) 0165 526152 • télécopieur (+39) 0165 526262
commissioniconsiliari@consiglio.vda.it • consiglio.regione.vda@cert.legalmail.it



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Objet: Convocation.

J'ai l'honneur de vous informer que la 1^{ère} Commission permanente du Conseil est convoquée pour le **mercredi 13 avril 2016 - 15h00** à Aoste, dans la **Salle Commissions de la Présidence du Conseil régional**, pour l'examen des points inscrits à l'ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- 2) Approbation des procès-verbaux (sommaire et intégral) des réunions n. 54 du 19/02/2016 et n. 55 du 03/03/2016 et du procès-verbal sommaire de la réunion n. 56 du 17/03/2016.

A l'initiative du Gouvernement régional (Président de la Région)

- 3) Proposition d'acte administratif, présentée le 17/02/2016, portant: "Approvazione del Programma di Cooperazione transfrontaliera Italia-Svizzera 2014/20 (FESR).".

On précise que le document susdit et ses pièces jointes sont disponibles sur Internet dans le site du Conseil régional dans la section "Iter leggi e atti - ATTI AMMINISTRATIVI".

A l'initiative des Conseillers Ferrero et Cognetta

- 4) Proposition de loi n° 55, présentée le 24/03/2015, portant: "Divieto di cumulo di assegni vitalizi". (**Rapporteur le Conseiller FERRERO**).

Veuillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LE PRÉSIDENT
(Joël FARCOZ)

GP

1^{ère} COMMISSION INSTITUTIONS ET AUTONOMIE / PRIMA COMMISSIONE ISTITUZIONI E AUTONOMIA

1/a, rue Piave • 11100 Aoste • tél. (+39) 0165 526152 • télécopieur (+39) 0165 526262
commissioniconsiliari@consiglio.vda.it • consiglio.regione.vda@cert.legalmail.it

5